

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix sept le vingt six octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 18 octobre 2017

Présents : Mmes Goncalves, Guérou, Mrs Giraudeau, Ingrand, Massé, Renaux.

Pouvoir : Mme Vrignon à M. Ingrand

Absents excusés : Mmes Beaumatin, Guiet, Veubret, Mrs Cousset, Guéret, Prineau.

Absents : Mrs Pertus, Zimmermann.

Secrétaire de séance : M. Giraudeau Stéphane.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de la CLECT lié à l'évaluation des charges transférées au titre des transferts de compétences en matière de développement économique ;
2. Modification des statuts de la Communauté de Communes ;
3. Cimetière : Reprise des concessions en état d'abandon ;
4. Remboursement par Groupama ;
5. Location de parcelle de terrain ;
6. Recomposition des RPI ;
7. Acquisition de matériel ;
8. Questions Diverses.

Le quorum n'étant pas atteint, le Conseil ne peut pas délibérer

E. BEAUMATIN	ML. GONCALVES	D. GUÉROUT	D. GUIET	D. VEUBRET
S. VRIGNON	R. COUSSET	S. GIRAUDEAU	A. GUÉRET	S. MASSÉ
JJ. PERTUS	S. PRINEAU	M. RENAUX	P. ZIMMERMANN	A. INGRAND